

**INFORMATION SUR LES RISQUES NATURELS
EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 125-5 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT**

*Commune de Saujac
Nature et intensité du risque d'inondation*

I – DESCRIPTION SOMMAIRE DU RISQUE

La commune de Saujac est située en bordure du Lot.

Le Lot est une rivière, qui est soumise à un régime pluvial océanique mais dont le cours amont est également touché par des crues de type cévenol.

Parmi les crues importantes du Lot, on peut noter celles d'octobre 1868 (7,15 mètres à l'échelle de Capdenac), septembre 1875 (7,40 m), octobre 1920 (6,80 m), mars 1927 (7,05 m), décembre 1944 (6,42 m), décembre 1976 (5,90 m), décembre 1981 (5,78 m), novembre 1994 (5,00 m) et tout récemment décembre 2003 (6,35 m).

Ces évènements et quelques études hydrauliques ont permis de déterminer, pour la crue centennale, les secteurs à risque faible à moyen, avec un niveau d'eau inférieur à 1 mètre et des vitesses d'écoulement faibles, et les secteurs à risque fort, avec un niveau d'eau supérieur à 1 mètre ou des vitesses d'écoulement fortes.

II – LA CARTOGRAPHIE INFORMATIVE DES ZONES INONDABLES ET LE PLAN DE PREVENTION DU RISQUE D'INONDATION

Le plan de prévention du risque d'inondation est prescrit par l'arrêté préfectoral n°2007-335-14 du 21 décembre 2007. Il définira un zonage réglementaire qui prendra en compte les inondations passées.

En attendant l'approbation du plan de prévention du risque d'inondation, l'information aux acquéreurs et locataires peut s'appuyer sur la cartographie informative des zones inondables déjà disponible auprès de la mairie.